

Image not found or type unknown



Inhumation d un caveau familial

Par **hervix**, le **05/11/2018 à 17:54**

bonjour, rnma fille est inhumée dans le caveau de mes parents avec mon épouse nous avons fait notre propre caveau ma question est a ce jour ma mere étant toujours vivante a qui dois je demander l autorisation pour déplacer ma fille dans notre caveau merci beaucoup de me répondre

Par **Visiteur**, le **05/11/2018 à 18:24**

BonjourrnOn s'adresse en général à la mairie